

**ASSOCIATION LES FOYERS DE L'OISEAU BLEU**

51-61 rue de Narvik  
73 200 ALBERTVILLE

**RAPPORTS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**

RAPPORT SUR LES COMPTES ANNUELS  
RAPPORT SPECIAL SUR LES  
CONVENTIONS REGLEMENTEES

**EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2011**

**\*RAPPORT SUR LES COMPTES ANNUELS\***

**Michel DECARRE**  
**Philippe RAYMOND**

EXPERTS COMPTABLES  
*Inscrits au tableau de l'Ordre de la Région Rhône-Alpes*  
COMMISSAIRES AUX COMPTES  
*Membres de la Compagnie Régionale de Chambéry*

---

*Association :* LES FOYERS DE L'OISEAU BLEU

*Siège social :* 51- 61 rue de Narvik

73 200 ALBERTVILLE CEDEX

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2011

Aux adhérents,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2011, sur :

- le contrôle des comptes annuels de votre Association, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS :

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

## II - JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS :

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé pour émettre l'opinion ci-dessus sur les comptes annuels pris dans leur ensemble et qui ont porté notamment sur :

- les principes comptables suivis,
- les estimations significatives retenues,
- la présentation d'ensemble des comptes,

n'appellent pas de commentaire particulier

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie du rapport.

## III - VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES :

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux adhérents sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Annecy-le-Vieux, le 20 avril 2012

*Pour la SARL « Cabinet Michel DECARRE et associés »*

Michel DECARRE

Commissaire aux comptes

Sarl Cabinet Michel DECARRE et Associés

Expertise comptable

Commissariat aux comptes

13 Parc des Raisses

74940 ANNECY LE VIEUX

Tél. 04 50 27 77 63

RCS ANNECY B 400 294 062



13, parc des Raisses - 74940 ANNECY-LE-VIEUX – Tél : 04.50.27.77.63 – Fax : 04.50.23.33.80

E-Mail : [michel.decarre@cabinet-ph-raymond.com](mailto:michel.decarre@cabinet-ph-raymond.com)

SARL "Cabinet Michel DECARRE et associés" au capital de 7.622,45 € - N° Siret 400 294 062 00015  
Code activité 741 C – RCS: Annecy B 400 294 062 - N° Identification TVA : FR 82 400 294 062

**\*RAPPORT SPECIAL SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES\***

**Michel DECARRE**  
**Philippe RAYMOND**

EXPERTS COMPTABLES  
*Inscrits au tableau de l'Ordre de la Région Rhône-Alpes*  
COMMISSAIRES AUX COMPTES  
*Membres de la Compagnie Régionale de Chambéry*

---

*Association* : LES FOYERS DE L'OISEAU BLEU

*Siège social* : 51-61 rue de Narvik  
73200 ALBERTVILLE CEDEX

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES  
REUNION DE L'ASSEMBLEE GENERALE RELATIVE A  
L'APPROBATION DES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2011

Aux adhérents,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité ou leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R.612-6 du Code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Par ailleurs, en application de l'article R.314-59 du code de l'action sociale et des familles, il nous appartient de vous communiquer, le cas échéant, certaines informations relatives à l'exécution au cours de l'exercice écoulé, des conventions déjà approuvées par l'organe délibérant.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ORGANE DELIBERANT PASSEES AU COURS DE L'EXERCICE ECOULE.

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention passée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'organe délibérant en application des dispositions de l'article L.612-5 du code de commerce

CONVENTIONS APPROUVEES AU COURS D'EXERCICES ANTERIEURS DONT L'EXECUTION S'EST POURSUIVIE AU COURS DE L'EXERCICE ECOULE .

En application des dispositions de l'article R. 314-59 du code de l'action sociale et des familles, nous avons été informés que l'exécution de la convention suivante déjà approuvée par l'organe délibérant au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

Dans le cadre de la convention de coopération signée le 27 avril 2009 entre votre association et la *SASSON*, cette dernière assure notamment la comptabilité, la gestion des paies et des autres travaux administratifs des *FOYERS DE L'OISEAU BLEU*.

Ces prestations ont donné lieu à une facturation forfaitaire de 1 350 € sur l'exercice clos le 31 décembre 2011.

A la clôture de l'exercice, le compte de tiers de l'association la *SASSON* était soldé.

Membres du conseil d'administration concernés par cette convention :

- Monsieur Jean MERMIER
- Monsieur Jean-Louis MOULIN

Fait à Annecy-le-Vieux, le 20 avril 2012

*Pour la SARL « Cabinet Michel DECARRE et associés »*  
Michel DECARRE  
Commissaire aux Comptes

Sarl Cabinet Michel DECARRE et Associés  
Expertise comptable  
Commissariat aux comptes  
13 Parc des Raisses  
74940 ANNECY LE VIEUX  
Tél. 04 50 27 77 63  
RCS ANNECY B 400 294 062



13, parc des Raisses - 74940 ANNECY-LE-VIEUX – Tél : 04.50.27.77.63 – Fax : 04.50.23.33.80  
E-Mail : [michel.decarre@cabinet-ph-raymond.com](mailto:michel.decarre@cabinet-ph-raymond.com)  
SARL "Cabinet Michel DECARRE et associés" au capital de 7.622,45 € - N° Siret 400 294 062 00015  
Code activité 741 C – RCS: Annecy B 400 294 062 - N° Identification TVA : FR 82 400 294 062

**\*COMPTES ANNUELS AU 31 DECEMBRE 2011\***



**Association LES FOYERS DE L'OISEAU BLEU**

<b>ACTIF</b>	<b>31-déc-11</b>			<b>31-déc-10</b>
	Montant brut	Amort. & dépréciations	Montant net	Montant net
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>				
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
- Frais d'établissement				
- Autres immobilisations incorporelles				
- Immobilisations incorporelles en cours				
<b>Immobilisations corporelles</b>				
- Terrains	100 278		100 278	100 278
- Constructions	4 435 248	858 678	3 576 570	3 772 337
- Installations techniques, matériel & out	35 588	33 031	2 557	3 323
- Autres immobilisations corporelles	113 393	77 728	35 664	43 739
- Immobilisations corporelles en cours			-	
<b>Immobilisations financières</b>				
- Participations et créances rattachées à des participations			-	
- Autres titres immobilisés			-	
- Prêts			-	
- Autres immobilisations financières	11 760		11 760	7 462
<b>TOTAL I</b>	4 696 267	969 437	3 726 830	3 927 140
<b>Compte de liaison (1)</b>	35		35	35
<b>TOTAL II</b>	35	-	35	35
<b>ACTIF CIRCULANT</b>				
<b>Stocks et en-cours</b>				
- Matières premières et fournitures				
- Autres approvisionnements				
- En-cours de production (biens et services)				
- Produits intermédiaires et finis				
- Marchandises				
<b>Avances &amp; acomptes versés sur commandes</b>				
<b>Créances (2)</b>				
- Créances redevables et comptes rattachés (3)			-	1 033
- Autres créances	97 767	51 513	46 254	51 377
<b>Valeurs mobilières de placement</b>	13 464		13 464	13 464
<b>Disponibilités</b>	433 141		433 141	567 304
<b>Charges constatées d'avance</b>	29 038		29 038	33 548
<b>TOTAL III</b>	573 410	51 513	521 897	666 726
<b>Charges à répartir sur plusieurs exercices IV</b>				
<b>Primes de remboursement des obligations V</b>				
<b>Ecart de conversion (actif) VI</b>				
<b>TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V + VI)</b>	5 269 711	1 020 950	4 248 762	4 593 902

(1) Un tableau annexé à ce bilan doit détailler les différents comptes de liaison relatifs à l'investissement, à l'exploitation et à la trésorerie concernés, pour cet établissement entre cet établissement et les autres établissements et services

(2) dont à moins d'un an. 97 767 €.

(3) dont créances mentionnées à l'article 314-96 du CASF

## Association LES FOYERS DE L'OISEAU BLEU

<b>PASSIF</b>	<b>31-déc-11</b>	<b>31-déc-10</b>
<b>FONDS PROPRES</b>		
<b>Fonds associatifs sans droit de reprise</b>	47 336	47 336
- Subventions d'investissement sur biens renouvelables	963 217	963 217
<b>Fonds associatifs avec droit de reprise</b>		
- Dons et legs		
- Subventions d'investissement sur biens renouvelables	586 386	586 386
<b>Réserves</b>		
- Excédents affectés à l'investissement	198 194	198 194
- Réserves de compensation	112 887	112 887
- Réserve de trésorerie		
- Autres réserves	548 814	548 814
<b>Report à nouveau</b>		
- Report à nouveau	- 379 027	- 205 285
- Dépenses refusées par l'autorité de tarification inopposables	- 11 160	- 5 439
- Résultat sous contrôle des tiers financeurs	- 52 494	- 104 798
- Dépenses non opposables aux tiers financeurs	- 17 804	- 16 783
- Résultat de l'exercice (excédent ou déficit) (1)	- 232 645	- 128 181
- Subventions d'investissement (renouvelables)	58 658	65 174
<b>Provisions réglementées</b>		
- Couverture du besoin en fonds de roulement		
- Amortissements dérogatoires et provisions pour renouvellement des immobilisations		
- Réserves des plus-values nettes d'actif	417 890	417 890
- Droits de propriétaires		
<b>TOTAL I</b>	2 240 252	2 479 413
<b>Compte de liaison</b>		
<b>TOTAL II</b>	-	-
<b>Provisions pour risques</b>		30 000
<b>Provisions pour charges</b>	40 974	30 526
<b>Fonds dédiés</b>	57 522	57 522
<b>TOTAL III</b>	98 496	118 048
<b>DETTES</b>		
<b>Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)</b>	1 603 721	1 657 263
<b>Emprunts et dettes financières divers (3)</b>	27 280	5 641
<b>Avances &amp; acomptes reçus sur commandes en cours</b>		
<b>Redevables créditeurs</b>		
<b>Dettes fournisseurs et comptes rattachés (4)</b>	13 479	19 705
<b>Dettes sociales et fiscales</b>	238 314	260 294
<b>Dettes sur immobilisations et comptes rattachés</b>	19 576	39 365
<b>Autres dettes (5)</b>	7 644	14 174
<b>Produits constatés d'avance</b>		
<b>TOTAL IV</b>	1 910 013	1 996 440
<b>Ecart de conversion (passif)</b>	<b>TOTAL V</b>	
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>(I + II + III + IV + V)</b>	4 593 902
	4 248 762	4 593 902

(1) dont compte 1201 et 1291 : résultat sous contrôle de tiers financeurs -267 381,47 €

(2) dont concours bancaires courants et solde créditeurs de banques

(3) en particulier : cautions versées par les résidents à leur entrée dans l'établissement 7 053,81 €

(4) dont à plus d'un an 0 Dont à moins d'un an 13 479 €

(5) dont fonds des majeurs protégés

## Association LES FOYERS DE L'OISEAU BLEU

<b>COMPTE DE RESULTAT</b>	<b>31-déc-11</b>	<b>31-déc-10</b>
<b>CHARGES</b>		
<b>Charges d'exploitation</b>		
<b>Achats de marchandises</b> variation de stock		
<b>Achats de matières premières et fournitures</b> variation de stock		
<b>Achats d'autres approvisionnements</b> variation de stock		
<b>Achats non stockés de matières et fournitures</b>		
<b>Services extérieurs et autres</b>	187 092	189 304
<b>Impôts, taxes et versements assimilés</b>	99 564	98 354
<b>Charges de personnel</b>		
- Salaires et traitements	852 517	852 451
- Charges sociales	371 607	373 253
<b>Dotations aux amortissements et provisions</b>		
- Dotations aux amortissements des immobilisations	204 608	205 060
- Dotations aux amortissements des charges d'exploitation		
<b>Dotations aux dépréciations et aux provisions</b>		
- sur actifs circulant	26 786	24 727
- pour risques et charges d'exploitation	10 448	9 888
<b>Autres charges</b>	18 065	19 744
<b>TOTAL I</b>	<b>1 770 690</b>	<b>1 772 780</b>
<b>Charges financières</b>		
Dotations aux amortissements et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées	32 556	20 224
Différences négatives de changes		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
<b>TOTAL II</b>	<b>32 556</b>	<b>20 224</b>
<b>Charges exceptionnelles</b>		
- Sur opérations de gestion	105	200
- Exercice courant		
- Exercice antérieur	1 394	
- Sur opérations en capital		
- Dotations aux amortissements et aux provisions dotations aux provisions réglementées destinées à la couverture du besoin en fonds de roulement dotations aux provisions réglementées pour renouvellement des immobilisations dotations sur autres provisions		
- Engagements à réaliser sur ressources affectées		
<b>Impôts sur les sociétés</b>	-	138
<b>TOTAL III</b>	<b>1 499</b>	<b>338</b>
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>1 804 745</b>	<b>1 793 342</b>
<b>RESULTAT CREDITEUR = Excédent</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>TOTAL GENERAL</b> <b>(I + II + III)</b>	<b>1 804 745</b>	<b>1 793 342</b>

**Association LES FOYERS DE L'OISEAU BLEU**

<b>COMPTE DE RESULTAT</b>	<b>31-déc-11</b>	<b>31-déc-10</b>
<b>PRODUITS</b>		
<b>Produits d'exploitation</b>		
<b>Ventes de marchandises</b>		
<b>Productions vendues</b>		
- Prestations de services	2 114	2 811
- Divers : participations des usagers	162 412	146 874
<b>Production stockée ou déstockage de production</b>		
<b>Production immobilisée</b>		
<b>Dotations et produits de tarification</b>	1 319 392	1 440 566
<b>Subventions d'exploitations et participations</b>	-	-
<b>Reprises sur amortissements, dépréciation et provisions</b>	48 058	25 661
<b>Transfert de charges</b>	2 665	875
<b>Autres produits</b>	28 196	29 630
<b>TOTAL I</b>	1 562 836	1 646 417
<b>Produits financiers</b>		
De participations et des immobilisations financières Revenus des valeurs mobilières de placement, escomptes obtenus et autres produits financiers	1 980	1 232
Reprise de provisions		
Transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
<b>TOTAL II</b>	1 980	1 232
<b>Produits exceptionnels</b>		
- Sur opérations de gestion	0	-
- Sur opérations de gestion sur exercices antérieurs	768	45
- Sur opérations en capital	6 516	6 520
- Reprise sur provisions		
reprise sur provisions réglementées destinées à la couverture du besoin en fonds de roulement		
reprise sur provisions réglementées pour renouvellement des immobilisations		
reprise sur provisions réglementées : réserves des plus-values nettes d'actif		
reprise sur autres provisions		
Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs	-	10 947
Transfert de charges		
<b>TOTAL III</b>	7 284	17 512
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	1 572 100	1 665 161
<b>RESULTAT DEBITEUR = Déficit</b>	232 645	128 181
<b>TOTAL GENERAL</b> <b>(I + II + III)</b>	1 804 745	1 793 342

## **ANNEXE ASSOCIATION LES FOYERS DE L'OISEAU BLEU**

La présente annexe aux comptes annuels de l'exercice de 12 mois clos le 31.12.2011 comporte les éléments d'informations complémentaires au bilan dont le total s'établit à 4 248 762 euros et au compte de résultat qui se solde par un déficit net de 232 644.62 euros.

Les éléments d'information qui ne présentent pas un caractère obligatoire ne sont mentionnés que pour autant qu'ils ont une importance significative.

### **PREMIERE PARTIE - REGLES ET METHODES COMPTABLES**

#### **NOTE 1 - REGLES ET PRINCIPES GENERAUX APPLIQUES :**

Les comptes de l'exercice clos le 31.12.2011 ont été élaborés et présentés conformément à la réglementation française en vigueur, résultant des arrêtés du Comité de la Réglementation Comptable (CRC). L'Association a arrêté ses comptes en respectant :

- l'article 432-1 du PCG (règlement n°99-03 du CRC)
- adapté par le règlement n° 99-01 du CRC
- précisé par l'avis n°2007-04 du CNC du 04 mai 2007 relatif aux règles comptables applicables aux associations et fondations gestionnaires d'établissements sociaux et médico-sociaux privés qui appliquent les règlements n°99-01 et 99-03 du CRC
- spécifié par l'arrêté du 12 décembre 2007 relatif au plan comptable applicable aux établissements et services privés sociaux et médico-sociaux relevant de l'article L312-1 du Code de l'action sociale et des familles.
- spécifié par l'arrêté du 22 décembre 2008 relatif au plan comptable applicable aux établissements et services privés sociaux et médico-sociaux relevant de l'article L312-1 du Code de l'action sociale et des familles

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation
- indépendance des exercices
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

## NOTE 2 - METHODES D'EVALUATION :

### 2.1 Actif immobilisé :

La décomposition des actifs, des amortissements et des dépréciations a été effectuée en quatre composants.

L'Association est propriétaire de cinq tènements mobiliers :

#### **Immeuble situé à Albertville rue Narvik dénommé « Le Rosalbert »**

- Gros Œuvre	60% du bâtiment	amorti sur 40 ans
- Façades, menuiseries	20% du bâtiment	amorti sur 30 ans
- Électricité plomberie chauffage	10% du bâtiment	amorti sur 15 ans
- Agencements intérieurs extérieurs	10% du bâtiment	amorti sur 10 ans

#### **Réaménagement des locaux « Rosalbert »**

- Gros Œuvre, charpente, VRD		amorti sur 40 ans
- Electricité, chauffage, plomberie,menuiserie, cloisons		amorti sur 20 ans
- Agencements intérieurs et extérieurs		amorti sur 10 ans

#### **Immeuble situé à Albertville rue de Narvik dénommé « l'Albertin »**

- Gros Œuvre, charpente, VRD		amorti sur 40 ans
- Electricité, chauffage, plomberie,menuiserie, cloisons		amorti sur 20 ans
- Agencements intérieurs et extérieurs		amorti sur 10 ans

#### **Immeuble situé à Albertville rue de Narvik « Siège-Services Généraux »**

- Gros Œuvre, charpente, VRD		amorti sur 40 ans
- Electricité, chauffage, plomberie,menuiserie, cloisons		amorti sur 20 ans
- Agencements intérieurs et extérieurs		amorti sur 10 ans

#### **Immeuble situé à Albertville rue de la Combe de Savoie « CHU »**

- Gros Œuvre, charpente, VRD		amorti sur 40 ans
- Electricité, chauffage, plomberie,menuiserie, cloisons		amorti sur 20 ans
- Agencements intérieurs et extérieurs		amorti sur 10 ans

#### **Immeuble situé à Aiguebelle dénommé « le Clos Jean Samson »**

Bâtiments Clos J. Samson acheté le 12/11/99		amorti sur 30 ans
---	--	-------------------

#### Sur les travaux de réfections (2003) selon les factures

- Maçonnerie & honoraire Architecte		amorti sur 25 ans
- Charpente & menuiserie extérieure		amorti sur 15 ans
- Électricité, plomberie, sanitaire		amorti sur 15 ans
- Plâtre, peinture & carrelage		amorti sur 10 ans
- Branchement gaz		amorti sur 10 ans

#### **Immeuble situé à Aiguebelle dénommé « Maison Relais Le Clartan »**

- Gros Œuvre, charpente, VRD		amorti sur 40 ans
- Electricité, chauffage, plomberie,menuiserie, cloisons		amorti sur 20 ans
- Agencements intérieurs et extérieurs		amorti sur 10 ans

L'Association a opté pour la méthode simplifiée "de réallocation des valeurs comptables".

Toutes les autres immobilisations corporelles ont été considérées comme non décomposables et leurs amortissements sont calculés sur leurs durées d'usage, assimilées donc à leurs durées d'utilisation.

L'amortissement économique des immobilisations est établi selon le mode linéaire.

Les principales durées d'utilisation retenues sont :

Matériels et outillages	5 ans
Agencements	10 ans
Matériels de transport d'occasion	3 ans
Matériels de bureau	3 et 5 ans
Mobiliers	8 ans

### **2.2 Actif circulant :**

Les autres éléments de l'actif circulant sont inscrits pour leur valeur nominale, sous déduction, le cas échéant, des provisions destinées à les ramener à leur valeur actuelle.

## **NOTE 3 - PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS – ENGAGEMENT HORS BILAN – AUTRES INFORMATIONS :**

### **3.1 Faits marquants de l'exercice :**

La Subvention DDCSPP en dotation globale de fonctionnement a diminué passant d'un montant de 1 069 886 € en 2010 à 943 306.77 € en 2011 soit une diminution de 11.83 %.

Le prix de journées en Hotel Maternel a diminué de 245 210.68 € en 2010 à 209 641 .29 € en 2011 soit une diminution de 14.51 % pour la DVS.

### **3.2 Engagements pris en matière de retraite :**

Ces engagements ont fait l'objet d'une provision depuis plusieurs années atténuant ainsi sur chaque exercice le problème de la pyramide des âges. Cette provision s'élève à 40 974.03 euros comprenant les charges patronales à hauteur de 54%. La méthode de calcul retenue est basée sur l'application de la convention collective du 31 octobre 1951.

### **3.3 Droit individuel à la formation :**

Le volume d'heures de droit individuel à la formation des salariés représente 3 236 heures au 31 décembre 2011. Aucune heure n'a été utilisée pendant l'année 2011.

### **3.4 Rémunérations des trois plus hauts « cadres dirigeants » (Décideurs) :**

Selon l'article 20 de la loi n°2006-586 du 23 mai 2006 relative au volontariat associatif et à l'engagement éducatif, les rémunérations des trois plus hauts cadres dirigeants bénévoles et/ou salariés ainsi que leurs avantages en nature représentent 0 euros.

### **3.5 Hypothèques :**

Sur l'emprunt Caisse des Dépôts et Consignation de 1 494 000 euros, la Caisse de Garantie du Logement locatif social a une inscription hypothécaire légale en premier rang en date 21/12/2006 pour le montant total soit 1 494 000 Euros sur lequel il reste dû 1 362 268.10 €.

Sur l'emprunt Caisse des Dépôts et Consignation de 241 452.63 euros, la Caisse de Garantie du Logement locatif social a une inscription hypothécaire légale en premier rang en date 09/04/2009 pour un montant de 235 000 Euros.

### **3.6 Provisions pour risques et charges :**

Au 31 décembre 2007 une provision pour litige salarial avait été comptabilisée. Le jugement prud'hommal avait débouté le salarié en janvier 2009, mais ce dernier avait fait appel et la provision avait été conservée au 31 décembre 2010. Compte tenu du décès du salarié, cette provision a été intégralement reprise au 31 décembre 2011.

### **NOTE 4 – EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE AU 31/12/2011 :**

Un audit de la DRCSPP (Direction Régionale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations) a débuté en mars. Les résultats sont attendus en juin 2012.



**DEUXIEME PARTIE - COMPLEMENTS D'INFORMATIONS RELATIFS  
AU BILAN**

**NOTE 5- ACTIF IMMOBILISE :**

*5.1 Valeurs Brutes :*

*5.1.2 Mouvements des postes de l'actif immobilisé :*

Rubriques	Valeur brute au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles				0
Immobilisations corporelles	4 733 483		48 976	4 684 506
Immobilisations financiers	7 462	4 298	0	11 760
Immobilisations en cours	0	0	0	0
	<b>4 740 945</b>	<b>4 298</b>	<b>48 976</b>	<b>4 696 267</b>

*5.2 Amortissements :*

*5.2.1 Variations des amortissements :*

Immob. Amortissables	Amortiss. au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Amortiss. sur sorties d'actif	Amortiss. à la fin de l'exercice
Frais d'établissement				
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	813 805	204 608	48 976	969 437
Immobilisations financières				
	<b>813 805</b>	<b>204 608</b>	<b>48 976</b>	<b>969 437</b>

**NOTE 6 - ACTIF CIRCULANT :****6.1 Etat des échéances des créances :**

Créances	Montant brut	A -1an	A +1an
Créances de l'actif immobilisé(1)	11 760	500	11 260
<b>Créances de l'actif circulant :</b>			
. clients et compte rattachés	0	0	
. autres créances	97 767	97 767	
Charges constatées d'avance	29 038	29 038	
<b>TOTAL</b>	<b>138 565</b>	<b>127 305</b>	<b>11 260</b>

**NOTE 7- TRESORERIE :**

Les valeurs mobilières de placement sont constituées par

1 part cat. A du Crédit Coopératif	15,25
15 parts sociales Crédit Mutuel	15,00
Sicav & FCP	30,25
Sicav Association	13 433,45

13 463,70

Plus value latente non comptabilisée : 5 334,32 euros.

Les disponibilités sont constituées par :

Banques établissements	397 709,00
Banques association	21 815,74
Ccp	10 074,07
Caisse	3 542,03

**Total** 433 140,84

**NOTE 8 - COMPTE DE REGULARISATION :****8.1 Charges constatées d'avance :**

*Maintenance	1 482,58
*Ass dommages Ouvrages Albertville	20 118,76
*Ass dommages Ouvrages MR	7 437,11

29 038,45

9.1 Fonds associatifs

Fonds associatif	47 335,66
------------------	-----------

9.2 Subventions d'investissement affectées à des biens renouvelables par l'Association sans droit de reprise

Au 31 décembre 2009, le compte 102.6 se compose de :

1026110 Subvention Crédit humanisation CHRS	18 436,34
1026111 Subvention DDCSPP Le Clartan	196 480,30
1026120 Subvention d'investissement Région Rhône Alpes	300 000,00
1026120 Subvention d'investissement Région Rhône Alpes Mobilier 2007	67 168,04
1026121 Subvention d'investissement Région Rhône Alpes Le Clartan	300 000,00
1026121 Subvention d'investissement Région Rhône Alpes Mobilier 2009 Clartan	21 132,81
1026140 Subvention d'investissement Ville d'Albertville	<u>60 000,00</u>
	963 217,49

9.3 Subventions d'investissement affectées à des biens renouvelables par l'Association avec droit de reprise sur 40 ans

1036000 Subvention d'investissement DDE	448 400,00
1036100 Subvention d'investissement DDE Le Clartan	<u>137 985,71</u>
	586 385,71

9.4 Réserves affectés à l'investissement

1068210 Excédent DDCSPP affecté à l'investissement	37 902,43
1068220 Excédent DVS HM affecté à l'investissement	<u>160 291,51</u>
	198 193,94

9.5 Réserve de compensation :

1068600 Réserve de compensation DVS HM	112 887,34
--	------------

9.6 Réserves

Réserves de résultats non conventionnées cumulées avant 1997	300 570,21
Réserves de résultats non conventionnées cumulées de 1997 à 2006	<u>248 244,07</u>
	548 814,28

9.7 Report à nouveau :

Le report à nouveau est constitué par :

1190000 Report à nouveau	-379 027,00
1140000 Dépenses refusées DVS HM	-1 316,83
1141000 Dépenses refusées DVS SS HM	<u>-9 842,91</u>
	-11 159,74
1151000 Résultats 2009 sous contrôle de Tiers DVS HM	41 829,69
1151910 Résultats 2009 sous contrôle de Tiers DDCSPP	-138 850,63
1152000 Résultat sous contrôle de tiers SSHM 2009	7 538,79
1152010 Résultat sous contrôle de tiers SSHM 2010	293,15
1152100 Résultat sous contrôle de tiers HM 2010	<u>36 695,51</u>
	-52 493,49
1161000 Dépenses non opposables aux Tiers financeurs	-13 029,71
1162000 Dépenses pour congés payés	-11 670,89
1163000 Autres droits acquis par les salariés	461,25
1168000 Autres dépenses non oppos. Tiers	<u>6 435,10</u>
	-17 804,25

9.8 Résultats de l'exercice

Le résultat de l'exercice 2011 soit 232 644,32 euros se décompose de la manière suivante :

Résultat DDCSPP	-228 912,01
Résultat DVS Hôtel Maternel	-33 483,21
Résultat DVS Service Suite Hôtel Maternel	-4 986,25
Résultat DDCSPP Maison Relais Le Clartan	4 736,85
Résultat non conventionné	<u>30 000,00</u>
	-232 644,62

9.9 Provisions réglementées

1486000 Reserves des plus value nettes d'actif	417 889,96
--	------------

Pour la part DVS	97 519,26 €
Pour la part DDCSPP	<u>320 370,70 €</u>
	417 889,96 €

**9.10 Subventions d'investissements affectés à des biens non renouvelables :**

Nature des fonds	Montant début exercice	Augmentations	Diminutions	Montant fin de l'exercice
Subventions pour Travaux Aiguebelle	80 504			80 504
Subventions pour achat Rosalbert	27 571			27 571
	108 075	0	0	108 075

**9.11 Amortissements des subventions d'invest. affectés à des biens non renouvelables :**

Nature des fonds	Montant début exercice	Augmentations	Diminutions	Montant fin de l'exercice
Subventions pour Travaux Aiguebelle	34 897	5 615		40 512
Subventions pour achat Rosalbert	8 005	901		8 906
	42 902	6 516	0	49 418

**NOTE 10 - PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES**

**10.1 Provisions pour risques et charges**

Nature des fonds	Montant début exercice	Augmentations	Diminutions	Montant fin de l'exercice
Provisions Indemnités départ en retraite	30 526	10 448		40 974
Provision pour litige prud'hommal	30 000		30 000	0
	60 526	10 448	30 000	40 974

**NOTE 11 - FONDS DEDIES**

**11.1 Détails des fonds dédiés**

Nature des fonds	Montant début exercice	Augmentations	Diminutions	Montant fin de l'exercice
Fonds dédiés subventions	45 726			45 726
Fonds dédiés RTT	11 797			11 797
	57 523	0	0	57 523

**NOTE 12 - DETTES :****12.1 Etat des échéances des dettes :**

	Montant bruts	A - 1an	de 1 à 5 ans	A + 5ans
<u>Emprunts et dettes auprès des Ets de crédit</u>				
.à deux ans maximum à l' origine				
.à plus deux ans à l'origine	1 603 721	42 230	217 604	1 343 887
Emprunts et dettes financières divers	27 280	20 226	7 054	
Dettes fournisseurs & comptes rattachés	13 479	13 479		
Dettes fournisseurs d'immobilisations	19 576	19 576		
Dettes fiscales et sociales	238 314	238 314		
Autres dettes	7 644	7 644		
<b>TOTAL</b>	<b>1 910 014</b>	<b>341 469</b>	<b>224 658</b>	<b>1 343 887</b>

**12.2 Détail des charges à payer :**

Charges à payer	Montant
Emprunts et dettes auprès des Ets de crédit	20 226
Emprunts et dettes financiers divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 620
Dettes fiscales et sociales	140 329
Autres dettes	
<b>TOTAL</b>	<b>165 173</b>

Une provision pour congés à payer est incluse dans les dettes sociales pour un montant de 84 036,95 euros.

**NOTE 13 - PRODUITS CONSTATES D'AVANCE :**

Néant

**TROISIEME PARTIE - COMPLEMENTS D'INFORMATION RELATIFS  
AU COMPTE DE RESULTAT**

**NOTE 14 - VENTILATION DE L'EFFECTIF MOYEN SALAIRE :**

	Effectifs salariés	Effectifs ETP
Cadres	4	4,00
Services généraux & administratifs	6	5,14
Moniteurs & Educateur Spécialisés	12	12,73
Auxiliaires Educatifs	9	8,36
	<b>32</b>	<b>30,23</b>

**NOTE 15 - VENTILATION DES DOTATIONS :**

Dotation globale DDCSPP	943 307
Subvention DDCSPP	17 706
Subvention DDASS Maison Relais	93 440
Subvention CHU Moutiers	10 867
Dotation globale DVS SS HM	36 418
Facturations DVS Hôtel Maternel	209 641
Facturations DVS Hôtel Maternel Exterieur	8 013
	<b>1 319 392</b>

**NOTE 16 - REPRISES SUR AMORTISSEMENTS, DEPRECIATIONS ET PROVISIONS**

Reprise sur provision risque et charges	30 000
Reprise sur comptes Hébergés	18 058
	<b>48 058</b>

**NOTE 17 - TRANSFERT DE CHARGES**

Remboursements assurances	1 794
Remboursements hébergés	871
	<b>2 665</b>

**NOTE 18 - VENTILATION DES AUTRES PRODUITS**

Solde Hébergés anciens	4 503
Ajustements divers	1 681
Remboursement IJSS & APICIL	13 835
Remboursement ASP	8 178
	<b>28 196</b>